



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 Briançon cedex  
Tél : 04 92 21 35 97  
Fax : 04 92 20 38 90  
accueil@cccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2015-49 du 12 mai 2015**

**OBJET - SUBVENTION 2015 - ASSOCIATION LES LOUSTICS MICRO CRECHE VILLARD ST PANCRACE**

*Rapporteur : M. le Président*

Le 12 mai 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 06 mai 2015 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 36 de la délibération 2015-33 à 2015-34  
37 de la délibération 2015-35 à 2015-38  
36 de la délibération 2015-39 à 2015-41  
37 de la délibération 2015-42 à 2015-44  
36 de la délibération 2015-45 à 2015-46  
35 de la délibération 2015-47 à 2015-55

Nombre de pouvoirs : 6 de la délibération 2015-33 à 2015-34  
7 de la délibération 2015-35 à 2015-38  
8 de la délibération 2015-39 à 2015-41  
7 de la délibération 2015-42 à 2015-44  
8 de la délibération 2015-45 à 2015-46  
7 de la délibération 2015-47 à 2015-55

*M. Marc FORNESI est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, M. Maurice DUFOUR, M. Gilles MARTINEZ, Mme Marie MARCHELLO (de la délibération 2015-33 à 2015-46), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération 2015-35), M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE (de la délibération 2015-33 à 2015-38 et de la délibération 2015-42 à 2015-44), M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, Mme Dominique BRACHET, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

**Avaient donné pouvoir :** M. Gérard FROMM à M. Gilles MARTINEZ  
Mme Nicole GUERIN à Mme Renée PETELET  
Mme Catherine GUIGLI à Mme Marie MARCHELLO  
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL  
M. Yvon AIGUIER à Mme Claude JIMENEZ  
Mme Anne-Marie FORGEUX à M. Roger GUGLIEMETTI  
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI (pour les délibérations 2015-39 à 2015-41 et de 2015-45 à 2015-55)  
M. Thierry BOUCHIE à M. Jean-Michel REYMOND

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB), et notamment son article 6-C-II-3 concernant la compétence en matière de « création, aménagement, entretien et gestion de structures d'accueil de la petite enfance s'adressant aux enfants de moins de 4 ans et s'attachant à la satisfaction des attentes manifestées par la population résidant de façon permanente dans le Briançonnais » ;

**Considérant** que la micro crèche (10 berceaux) de Villard St Pancrace ouvrira début septembre 2015 avec pour gestionnaire l'association Les Loustics bénéficiaire d'une convention d'occupation précaire du domaine public. Cette association gère déjà une structure de 12 berceaux et a besoin d'un financement supplémentaire pour ces 10 nouvelles places..

**Considérant** que les crèches du territoire gérées en PSU par des structures associatives bénéficient d'une subvention de fonctionnement de la CCB d'un montant de 3 250 € par berceau et par an.

Il est proposé de signer une convention d'objectifs avec l'association Les Loustics et d'attribuer une subvention de 25 000 € se décomposant comme suit :

- Une partie considérée comme une subvention de fonctionnement 2015, soit 10 800 € pour la période de septembre à décembre (3 250 € X 10 berceaux X 4/12mois)
- Une partie considérée comme une avance de trésorerie, soit 14 200 €, qui sera éventuellement déduite des subventions des années suivantes, au vu des bilans d'activité et financier fournis par le gestionnaire.

**Vu** l'avis de la Commission « Affaires Sociales » en date du 13 avril 2015,

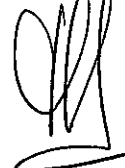
**Vu** l'avis du Bureau en date du 20 avril 2015,

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

- Approuve le projet de convention d'objectifs à passer avec l'association Les Loustics pour la crèche de Villard St Pancrace,
- Approuve le versement d'une subvention de **25 000 €** en direction de **l'Association Les Loustics**,
- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2015 du budget « Général ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



**Alain FARDELLA.**



Date affichage : 20 MAI 2015